



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>
Page Facebook: <http://www.facebook.com/snuipp67>
Page Twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



Déclaration liminaire – CAPD du 4 juillet 2017

Monsieur l'Inspecteur d'Académie-DASEN,

A peine le nouveau gouvernement est-il en place que se précisent les funestes promesses. Elles seront fin prêtes pour l'été, loin des plages et des pavés, elles seront prescrites par ordonnances.

Promesses funestes, que celles faites aux travailleurs dont les droits sont promis à la moulinette des patrons et actionnaires qui n'en n'ont jamais assez.

Le nouveau président, utilisant de vieilles recettes, fait annoncer par la cour des comptes que les finances publiques ont dérapé sous le quinquennat précédent. Ce faisant, il tacle le gouvernement précédent, son président et plus amusant l'ex-ministre des finances (lui-même) et annonce qu'il n'y aura pas d'autre choix que de se serrer la ceinture. Conséquence annoncée pour nous : le gel du point d'indice.

Cette mesure ne rapportant que 2 milliards, la cour des comptes propose tout un arsenal de propositions : gel de l'avancement, rétablissement de la journée de carence, suppression du supplément familial,...

Il est bon de rappeler que les dépenses publiques ne concernent pas que les services publics. Le crédit d'impôt (CICE) par exemple, a coûté 40 milliards d'euros aux caisses de l'Etat. Le gel du point d'indice sur le papier ferait "économiser" 2 milliards à l'État. Mais il peut aussi contribuer à la restriction de l'activité car l'essentiel de ce que touchent les salarié-e-s de la fonction publique passe dans la consommation, contrairement aux milliards du CICE qui alimentent les profits et la spéculation.

Cette mesure est profondément injuste et négative pour la fonction publique : ce n'est pas en portant atteinte aux conditions de rémunération de ses agents que l'on renforce le bien commun et notre modèle social.

Les fonctionnaires ont subi des pertes importantes de pouvoir d'achat depuis plus de 15 ans. Pendant cette période nombre de postes ont été supprimés, ce qui a alourdi leurs tâches, sans pour autant que cela n'entraîne une revalorisation de leurs rémunérations. Aujourd'hui, geler leur salaire est donc une double peine, inadmissible.

Geler le point d'indice revient à nier les missions, les qualifications professionnelles et le rôle que les agents de la Fonction publique jouent pour répondre aux besoins fondamentaux de la société et participer à l'activité du pays. C'est également méconnaître leur engagement quotidien en faveur de l'intérêt général.

La Fonction publique, ses agents, sont un investissement indispensable pour notre pays si l'on souhaite relever les défis qui sont les nôtres en ce XXIème siècle.

D'autres solutions sont envisageables pour traiter de la dépense publique. Sanctionner 20% des salariés du pays n'aidera en rien à le redresser. Les agents publics ne peuvent servir de variable d'ajustement à la seule vision budgétaire pour traiter des déficits publics.

Cette CAPD traitera de l'avancement à la hors-classe. Le SNUipp-FSU ne peut que se réjouir de la progression régulière qui s'est installée depuis ces dernières années pour arriver cette année à un taux de promotions de 5,5% mais nous déplorons toujours le retard par rapport au 7% dans le second degré.

La mise en place du PPCR devrait également ouvrir l'accès à la classe exceptionnelle dès la rentrée prochaine ; nous sommes dans le flou le plus total concernant sa mise en application et nous avons de nombreuses sollicitations de la part des collègues ; quelles en seront les modalités et quelles démarches devront effectuer les collègues pour pouvoir être inscrits?

Nous souhaiterions connaître les modalités des rendez-vous de carrière : dates auxquelles chacun sera prévenu, délais avant les visites en classe

Le SNUipp-FSU, quel que soit le ministre de l'EN, poursuivra avec conviction ses combats, pour la défense des personnels, la défense et la transformation de l'École, dont le PDMQDC est un levier, pour la transformation d'une société, que nous voulons plus juste pour toutes et tous.